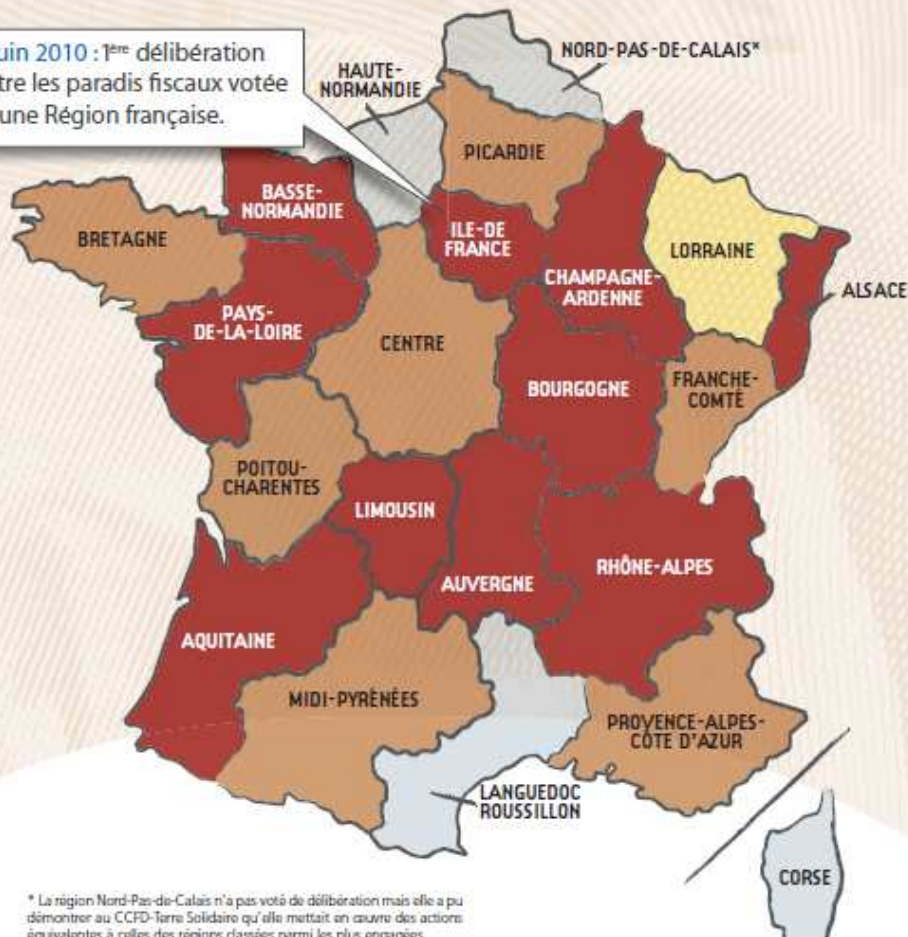


CARTE DES RÉGIONS ENGAGÉES CONTRE LES PARADIS FISCAUX AU 1er JUILLET 2012

17 juin 2010 : 1^{ère} délibération contre les paradis fiscaux votée par une Région française.



* La région Nord-Pas-de-Calais n'a pas voté de délibération mais elle a pu démontrer au CCFD-Terre Solidaire qu'elle mettait en œuvre des actions équivalentes à celles des régions classées parmi les plus engagées.

TRÈS ENGAGÉES

La région a voté une délibération – c'est-à-dire une mesure contraignante – contre les paradis fiscaux et introduit une exigence de transparence, avec un reporting **pays par pays**, pour les banques avec lesquelles elle travaille. Ce reporting pays par pays dans les comptes des entreprises doit permettre de connaître la réalité des activités menées par l'entreprise **dans tous les territoires** dans lesquels elle est implantée et de savoir si sa contribution fiscale est juste au regard de la richesse qu'elle produit.

ONT FAIT UN PREMIER PAS

La région a voté un vœu d'engagement dans le combat contre les paradis fiscaux. La portée de cette action est symbolique dans la mesure où il s'agit d'une déclaration politique non contraignante.

SUR LA BONNE VOIE

La région a voté une délibération contre les paradis fiscaux mais demande seulement aux banques si elles sont présentes dans les paradis fiscaux listés par la France.

TOUT RESTE À FAIRE

La région ne s'est pas encore officiellement positionnée selon nos informations.